

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Salon-de-Provence (13300)

Réponses de Montagnon Philippe, au nom de la liste « osons salon »

— le 26/02/2020 à 16:08 —

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Dès le début de mandat, remettre à jour le plan vélo

- en mettant en place un comité de suivi opérationnel se réunissant au minimum 3 fois par an ;
- en établissant un budget annuel de 135000 euros

La Fédération des Usagers de la Bicyclette recommande d'allouer entre 10 et 25€ par habitant et par an. Nous proposons dans un premier temps de dédier 3€ par habitant et par an.

Nous créerons un plan « mobilités douces » en favorisant la marche à pieds et l'utilisation du vélo. Pour l'intérêt général, nous sécuriserons et nous valoriserons les déplacements à pieds à l'aide d'un plan de continuité piéton (espaces piétons, zones de rencontres en hyper centre limitée à 20km/h). L'espace public sera adapté aux besoins de toutes les générations afin de faciliter le parcours à pieds (implantation régulière de bancs, toilettes publiques ou vespasiennes arborées, fontaines d'eau potable...). Un plan vélo sera lancé en assurant un réseau continu de voies de circulation et de stationnement réguliers et sécurisés. Les connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines seront développées. Une maison du vélo permettra d'accueillir les acteurs associatifs du vélo et de donner une visibilité à la politique cyclable de la ville. L'implantation de services de location courte et longue durée de vélos (incluant vélos pliants, vélos cargo, VAE) sera favorisée dans chaque cœur de quartier. Dans les écoles et les équipements publics, des locaux vélos/trottinettes seront installés. Un système de « vélobus » et de « pédibus » sera soutenu pour emmener les enfants à l'école.

Action n°2 : je m'engage

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 3 fois par an.

Il était agréable d'avoir un référent vélo pendant le dernier mandat. Nous proposons de reconduire un interlocuteur privilégié.

Nous abordons les déplacements dans leur globalité : vélo, piéton, stationnement, plan de circulation.. Il y aura un élu en charge de ces problématiques et ou des agents référents.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°3 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : En particulier la liaison Salon - Lançon / Salon - Lamanon / Salon - Pélissanne / Salon Grans.

" Les connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines seront développées. " Nous étudierons toutes les possibilités pour aller dans ce sens

Action n°4 : je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : Mettre en place une signalétique pour aiguiller les cyclistes vers les pistes cyclables existantes et qui leur permettent de rejoindre la gare, ou les villes voisines.

(Eyguières en suivant le GR, Grans / Pélissanne par le futur itinéraire cyclable...)

Nous trouverons un équilibre entre les différentes formes de mobilité. Une étude des flux de circulation sera lancée afin d'adapter le plan de déplacements et de fluidifier le trafic.

Un plan vélo sera lancé en assurant un réseau continu de voies de circulation et de stationnement réguliers et sécurisés.

Action n°5 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines de Lamanon, Lançon de Provence, Grans, Pélissanne.

Les projets ont été proposés, il s'agit maintenant de les faire aboutir en les soutenant la liaison Grans - Salon - Pélissanne, et la liaison Lamanon - Salon - Lançon par le canal EDF.

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°6 : je m'engage

Repenser le plan de circulation pour supprimer le trafic de transit dans les quartiers résidentiels et le concentrer sur les grands axes. La zone de la collégiale St-Laurent par exemple mérite d'être réétudiée pour éviter les stationnements gênants et la dangerosité des traversées piétonnes.

Le plan de circulation des zones à proximité des écoles peut aussi être repensé de manière à limiter l'exposition des enfants aux véhicules.

Repenser notre plan de déplacements afin de répondre aux enjeux économiques, environnementaux, de sécurité et de santé publique. Nous améliorerons les flux de circulation automobile et le stationnement. Nous trouverons un équilibre entre les différentes formes de mobilité. Une étude des flux de circulation sera lancée afin d'adapter le plan de déplacements et de fluidifier le trafic. Les salonais seront consultés sur le projet d'échangeur autoroutier au nord de la ville. Deux nouveaux parkings relais seront créés, un à Bel Air et un aux Canourgues. Ensemble, nous remettrons à plat la politique de stationnement qui, aujourd'hui, malgré la création de places de parking, ne satisfait toujours pas les salonais et les visiteurs. Nous travaillerons avec les associations de commerçants et les fédérations d'entreprises pour établir une feuille de route en matière de livraisons de marchandises et d'intervention pour travaux. La priorité sera donnée à la création et à l'utilisation de parkings en ouvrage afin de libérer les voies de circulation et de fluidifier le trafic. Nous développerons le stationnement intelligent à l'aide de capteurs par analyse d'image. Nous permettrons à chacun de régler le stationnement via une application mobile afin que l'utilisateur soit guidé dans sa recherche de place et puisse prolonger la durée de son stationnement à distance. Des panneaux de jalonnement dynamique, indiquant le nombre de places disponibles, seront disposés sur les entrées de ville. Des places de stationnements dédiées aux motos seront créées pour libérer les trottoirs.

Action n°7 : je m'engage

Pour lutter contre les accidents imputables au phénomène des angles morts, interdire - dès que la législation le permettra - les poids lourds non équipés de radars avancés de détection de cyclistes et piétons.

Nous étudierons les possibilités et les impacts de ce type de mesures.

Action n°8 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Voir réponse 6

Action n°9 : je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité. Les zones à 30km/h sont appréciées par les piétons et les cyclistes qui se sentent plus en sécurité! Les nuisances sonores sont aussi limitées, ce qui est appréciable pour les riverains :)

Nous irons dans ce sens : " L'espace public sera adapté aux besoins de toutes les générations afin de faciliter le parcours à pieds (implantation régulière de bancs, toilettes publiques ou vespasiennes arborées, fontaines d'eau potable...). Un plan vélo sera lancé en assurant un réseau continu de voies de circulation et de stationnement réguliers et sécurisés. "

Action n°10 : je m'engage

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Les doubles-sens cyclables sont très appréciés par les cyclistes. Il s'agit de les généraliser de manière à favoriser l'utilisation du vélo en réduisant les distances des trajets .

Nous chercherons à la généraliser mais avant tout à la sécuriser par les actions sur la circulation et le stationnement, : "L'espace public sera adapté aux besoins de toutes les générations afin de faciliter le parcours à pieds (implantation régulière de bancs, toilettes publiques ou vespasiennes arborées, fontaines d'eau potable...). Un plan vélo sera lancé en assurant un réseau continu de voies de circulation et de stationnement réguliers et sécurisés. ..."

Action n°11 : je m'engage

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes. Il existe un grand parking à proximité de l'école de Lurian ainsi qu'une voie parallèle permettant une option alternative aux automobilistes. Il serait donc possible de supprimer la circulation devant cette école aux horaires d'entrée et de sortie des classes.

Nous travaillerons avec les habitants, parents d'élèves, CIQ, associations telles que l'aprovel pour ces actions.

Action n°12 : je m'engage

Mener une réflexion sur la place du stationnement. Par exemple, à proximité du MacDonald sur l'allée de Craponne le stationnement devant un bar gêne le passage des bus. Remplacer les deux places de stationnement par une terrasse pour le bar avec des bacs à fleurs serait une belle alternative :)

De manière générale, la réduction du nombre de places de stationnement les jours de marché démontre que le commerce local fonctionne bien avec un stationnement réduit en ville.

oui, Ensemble, nous remettons à plat la politique de stationnement qui, aujourd'hui, malgré la création de places de parking, ne satisfait toujours pas les salonnais et les visiteurs. Nous travaillerons avec les associations de commerçants et les fédérations d'entreprises pour établir une feuille de route en matière de livraisons de marchandises et d'intervention pour travaux. La priorité sera donnée à la création et à l'utilisation de parkings en ouvrage afin de libérer les voies de circulation et de fluidifier le trafic. Nous développerons le stationnement intelligent à l'aide de capteurs par analyse d'image. Nous permettrons à chacun de régler le stationnement via une application mobile afin que l'utilisateur soit guidé dans sa recherche de place et puisse prolonger la durée de son stationnement à distance. Des panneaux de jalonnement dynamique, indiquant le nombre de places disponibles, seront disposés sur les entrées de ville. Des places de stationnements dédiées aux motos seront créées pour libérer les trottoirs. D'ici 2026, 5% des places de stationnement seront équipées de bornes de recharge électrique.

Action n°13 : je m'engage

Étendre la zone de stationnement payant pour donner un avantage comparatif aux autres modes de déplacement.

voir ci dessus

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°14 : je m'engage

Offrir du stationnement vélo sécurisé. Poursuivre la création des arceaux au niveau des arrêts de bus (Roy René, cimetière, allées de Craponne) et des établissements publics (écoles, collèges, lycées, piscines...), en profitant du programme Alvéole de la FUB.

oui

Action n°15 : je m'engage

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

Un plan vélo sera lancé en assurant un réseau continu de voies de circulation et de stationnement réguliers et sécurisés. Les connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines seront développées. Une maison du vélo permettra d'accueillir les acteurs associatifs du vélo et de donner une visibilité à la politique cyclable de la ville. L'implantation de services de location courte et longue durée de vélos (incluant vélos pliants, vélos cargo, VAE) sera favorisée dans chaque cœur de quartier. Dans les écoles et les équipements publics, des locaux vélos/trottinettes seront installés. Un système de « vélobus » et de « pédibus » sera soutenu pour emmener les enfants à l'école.

Action n°16 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Les traversées de passages piétons sont dangereuses à de nombreux endroits (en particulier devant la collégiale Saint-Laurent) et sur les allées de Craponne.

Nous étudierons ces possibilités dans le cadre du schéma général de révision du plan de circulation et de stationnement

Action n°17 : je m'engage

Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaires, les ERP, et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social.

Nous serons vigilants à faire appliquer la loi et à inciter les bailleurs et les copropriétés à équiper les locaux . Nous solliciterons les associations comme la votre pour aller dans ce sens

Action n°18 : je suis indécis·e

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

Promouvoir une culture vélo

Action n°19 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Dans les écoles et les équipements publics, des locaux vélos/trottinettes seront installés. Un système de « vélobus » et de « pédibus » sera soutenu pour emmener les enfants à l'école.

Action n°20 : je m'engage

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.
La voie verte le long du canal EDF se prêterait bien à cet apprentissage puisqu'elle serait située à proximité des écoles :)

Action n°21 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu·e·s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Action n°22 : je m'engage

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

Action n°23 : je m'engage

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

A étudier

Action n°24 : je m'engage

Créer une "journée sans voiture". Un dimanche par mois, proposer une journée sans voiture.

Sur un périmètre à définir

Action n°25 : je m'engage

Créer une "fête du vélo". Se greffer sur la journée mondiale du vélo qui a lieu le 3 Juin, tous les ans !

oui, en lien avec vous naturellement

Action n°26 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

Commentaires généraux

Voir notre programme et nos publications sur www.philippemontagnon2020.fr